



CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'IDENTIFICATION ET LA TRACABILITE ANIMALES

De l'étable à la Table

ATTENTES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

La Rural, Buenos Aires (Argentine), 23 au 25 mars 2009

Issoufou DARE
Directeur des Ressources Animales et Halieutiques
Commission de l'UEMOA

**La présente communication s'articule autour
de 4 chapitres, savoir :**



Le Contexte

L'état des lieux

La Problématique

**Proposition de démarche
méthodologique**

Contexte



- ❑ Identification des animaux: pratique ancestrale en Afrique liée à la propriété des troupeaux
- ❑ Cette pratique n'est pas associée à la santé animale ou à la SSA, et donc aucun lien avec la traçabilité des animaux et des produits animaux: concept d'introduction très récente en Afrique

Etat des lieux (1)



- ❑ Niveau de mise en œuvre d'un système de Identification/traçabilité: très variable d'un pays à l'autre:
 - Avance significative au Nord et au Sud du continent: pays ayant une tradition d'exportation d'animaux et de produits d'origine animale vers les pays où les exigences sanitaires sont rigoureuses
- ❑ Dans les autres pays, les enjeux de l'identification et de la traçabilité encore mal perçus
- ❑ Très peu de pays disposent donc d'un cadre juridique approprié encadrant les SIT

Etat des lieux (2)



- ❑ Exemple à signaler: le **Certificat International de Transhumance (CIT) « Passeport pour le bétail »**
Découle d'accords régionaux en Afrique de l'Ouest
 - certificat d'identification des troupeaux en transhumance transfrontalière et de suivi de leurs déplacements: obligation pour l'éleveur de s'en munir
 - il contient l'essentiel des informations sur le troupeau: composition du troupeau, types de vaccination effectués, origine (propriétaire et pays), itinéraire, etc.
- ❑ C'est donc un **véritable document d'identification et de traçabilité des animaux transhumants**
- ❑ Mais faute de suivi et de moyens, ce certificat est peu ou pas utilisé

Page de garde



ABREVIATIONS ABBREVIATIONS

Taureau/Bull	=	TA/BU
Boeuf/OX	=	BF/OX
Taurillon/Steer	=	TL/ST
Vache/Cow	=	VA/CA
Genisse/Heifer	=	GE/HE
Veau/Male Calf	=	VE/MC
Velle/Female Calf	=	VL/FC
Ovin/Ovine	=	OV/OV
Caprin/Caprine	=	CAP/CAP
Equin/Equine	=	EQ/EQ
Asin/Asine	=	AS/AS
Camelin/Cameline	=	CAM/CAM

CODE DES NATIONS UNIES POUR LES PAYS UNITED NATIONS CODE FOR THE COUNTRIES

PAYS/COUNTRIES	CODE
BENIN	204
BURKINA FASO	854
CABO VERDE	132
CÔTE D'IVOIRE	384
GAMBIA	270
GHANA	288
GUINEE	324
GUINEE BISSAU	624
LIBERIA	430
MALI	466
MAURITANIE	478
NIGER	562
NIGERIA	566
SENEGAL	686
SIERRA LEONE	694
TOGO	768

Page suivante



Pays _____ Certificat international de transhumance No. _____
 Country (en vertu de la décision A/DEC.5/10/98 du 31 OCT. 1998)
 International Transhumance Certificate No.
 (issued in accordance with decision No. A/DEC.5/10/98 of 31 Oct. 1998)

Propriétaire du troupeau : Nom _____ Prénoms _____ Adresse Permanente _____
 Owner of herd: Name Forename Permanent Address

Berger/Herdsman: Nom _____ Prénoms _____ Adresse Permanente _____
 Name Forename Permanent Address

Origine du Troupeau _____
 Origin of Herd

Date et lieu de départ _____ Destination Finale _____
 Date and point of departure Final Destination

Itinéraire Prévu/Proposed Itinerary _____

Composition du Troupeau/Composition of herds:

U	BF/ OX	TL/ ST	VA/ CA	GE/ HE	VE/ MC	VL/ FC	OV / OV		CAP / CAP		EQ / EQ		AS / AS		CAM / CAM	
							M	F	M	F	M	F	M	F	M	F

Protection Médicale / Vaccinations:

ACCINATION	PESTE BOVINE/ RINDERPEST	PERIPNEUMONIE CONTAGIEUSE BOVINE/ CONTAGIOUS BOVINE PLEURIPNEUMONIA	PASTEUREULOSE BOVINE/ PASTEURELLOSIS OF CATTLE	CHARBON SYMPTOMATIQUE/ BLACK-LEG	CHARBON BACTERIDIEN/ ANTHRAX
DATE ET LIEU DE L'ACCINATION/ DATE AND PLACE					

Déjà délivré le/Issued on _____ A/AT: _____ Visé le/ Seen on _____ A/AT: _____
 Nom et Prénoms/Name & forename _____ Nom et Prénoms/Name & Forename _____
 Signature et Cachet /Signature & Stamp _____ Signature et Cachet/Signature and Stamp _____

PROBLEMATIQUE (1)

- La mise en place en Afrique d'un Syst. d'identification et de traçabilité des animaux et de leurs produits pose d'énormes difficultés :



- Diversités des systèmes de production et l'extrême mobilité des animaux
 - élevage intensif et périurbain
 - élevage sédentaire
 - élevage nomade
 - élevage transhumant

Les systèmes de production de type nomade et transhumant représentent 80 à 90% des animaux dans les pays du Sahel

L'extrême mobilité des troupeaux dans ces deux systèmes de production rend complexe la mise en place d'un SIT

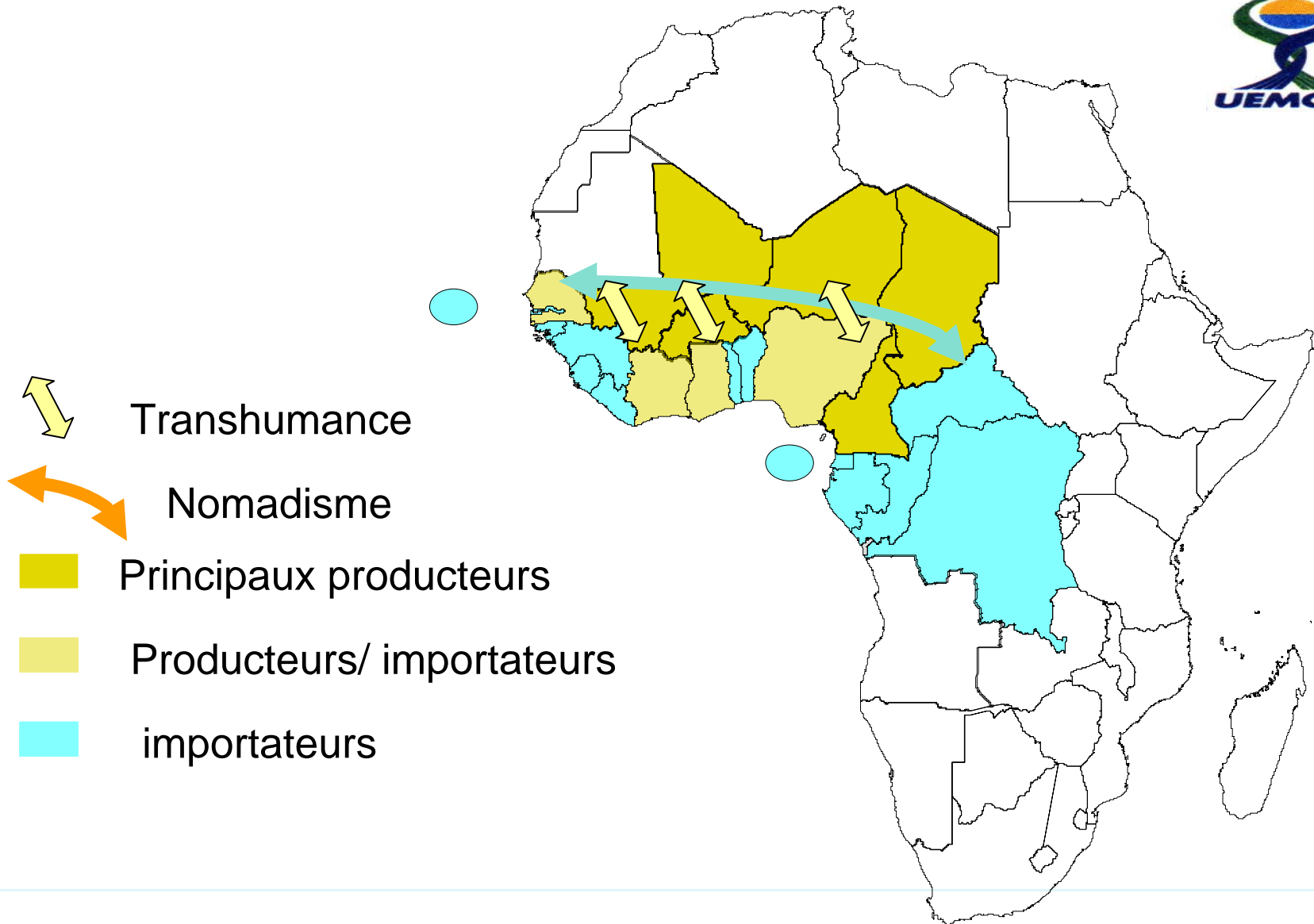
- Caractère très informel de la transformation et de la commercialisation des animaux et de leurs produits (les transactions ne sont pas enregistrées)
- Insuffisance des infrastructures, de ressources financières et institutionnelles

PROBLEMATIQUE (2)

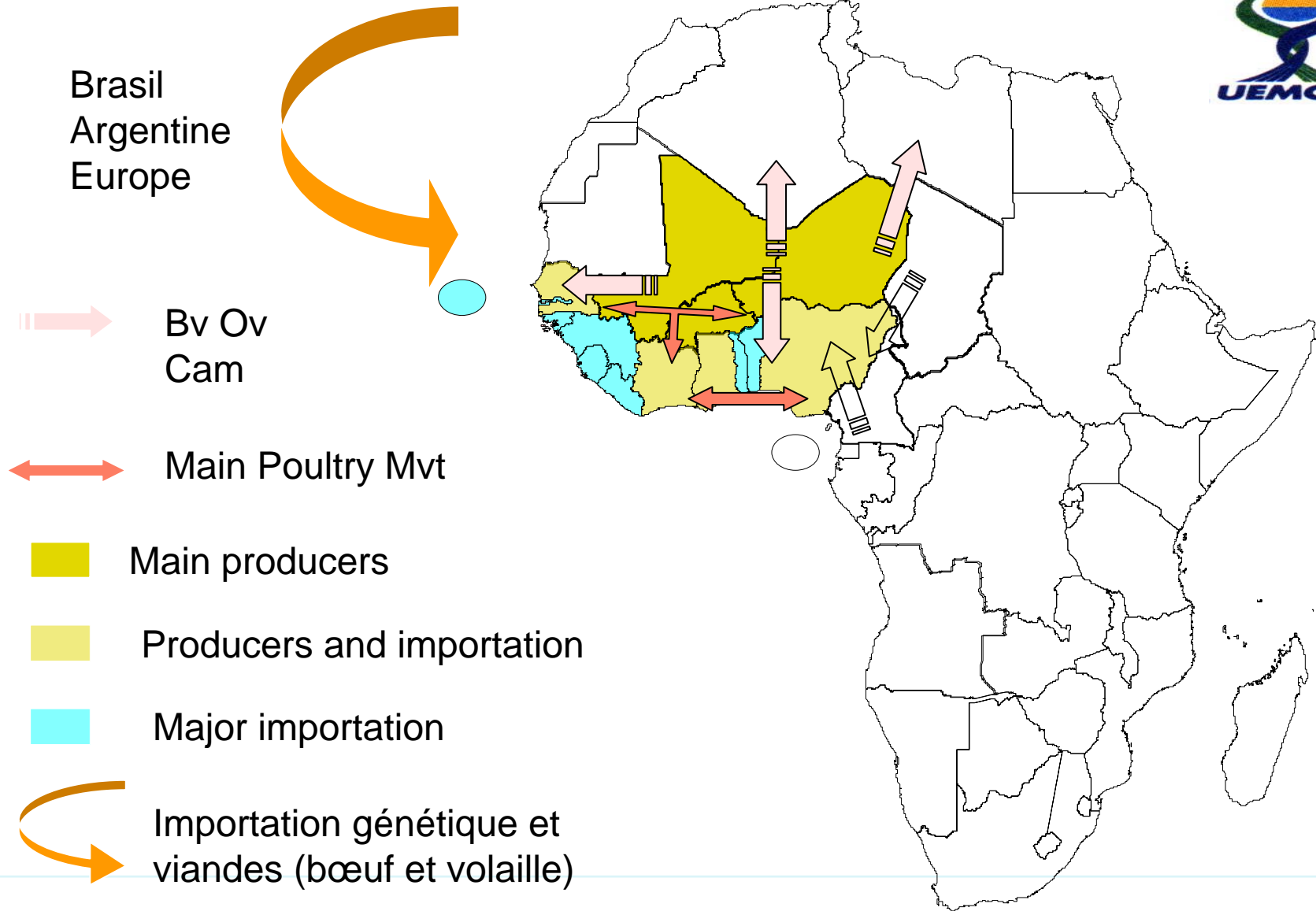


- ❑ La mise en place en Afrique d'un Syst. d'identification et de traçabilité des animaux et de leurs produits posent d'énormes difficultés :
 - ❑ Manque de sensibilisation des acteurs: techniciens, professionnels des filières animales, décideurs politiques, aux enjeux et aux opportunités qu'offrent un SIT opérationnel

LIVE ANIMAL MOVEMENTS



ANIMAL & ANIMAL PRODUCTS COMMERCIAL ROUTES



PROPOSITIONS: démarche méthodologique (1)



1. Approche progressive

D'abord à partir des systèmes de production maîtrisés et de certains produits animaux

- ❑ élevage intensif et péri urbain
- ❑ ranching
- ❑ zonage et compartimentation
- ❑ produits de très grande consommation
- ❑ produits destinés à l'exportation

PROPOSITIONS: démarche méthodologique (2)



2. Etude de faisabilité

- ❑ Engager l'évaluation par zone agro-climatique homogène ou mieux par CER où la prise en charge du projet est plus assuré, à défaut par pays
- ❑ Déterminer les SIT les mieux adaptés aux contextes étudiés
- ❑ Dans chaque cas, justifier l'outil compte tenu de sa complexité et de son coût: objet (décrire clairement les objectifs – à quels fins- et spécifications de l'outil à mettre en place)
- ❑ La portée et l'étendue de l'utilisation de l'outil devraient être proportionnelles aux besoins décrits
- ❑ Analyser le ratio coût/bénéfices de l'outil
- ❑ déterminer les investissements nécessaires: humains et techniques

PROPOSITIONS: démarche méthodologique (3)



3. Cadre juridique

Elaborer un cadre juridique comme produit de l'étude

- ❑ Déterminant les procédures techniques (système de marquage, enregistrement, etc.) et administratives
- ❑ Identifiant les dispositifs institutionnels et organisationnels à mettre en place et les modalités de leur fonctionnement
- ❑ Précisant les responsabilités et les rôles des acteurs impliqués : acteurs publics et privés

PROPOSITIONS: démarche méthodologique (4)



4. Programme d'action

Elaborer un programme d'action de mise en œuvre

- ❑ Programme à moyen/long termes, avec la possibilité d'une phase pilote test à petite échelle
- ❑ Feuille de route et planning précis
- ❑ Coût du programme

PROPOSITIONS: démarche méthodologique



5. Cadre de coopération

Partenariat OIE/CER/ETATS

- ❑ L'OIE, la FAO (codex alimentarius), etc. mobiliseraient l'expertise nécessaire
- ❑ Un fonds géré par l'OIE (ou le Fonds mondial) alimenté par les donateurs garantira le financement du programme
- ❑ Les CER contribueraient également financièrement aux objectifs du programme

Conclusion



Une telle démarche présente des avantages indéniables

- ❑ Les résultats de l'étude de faisabilité, le cadre juridique et le programme d'action seront examinés et validés par les parties prenantes: techniciens des SV, professionnels des filières animales, donateurs, décideurs politiques, ce qui assurera leur implication effective dans la réflexion et la mise en œuvre du programme
- ❑ Il y aura une plus grande visibilité à moyen et long termes sur les modalités/conditions (techniques et financières) de mise en œuvre de l'outil proposé, pour tous les acteurs
- ❑ Mobilisation des financements mieux assurée sur la base d'un programme d'action bien argumenté



**MERCI
POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION**